



Commission de la Fédération Nationale de la Chasse  
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

Contact Luc Baroud 07.86.00.94.26

## Feuille d'engagement

La JOURNEE SAINT HUBERT de la Loire le 12 octobre 2024  
**Rdv à 07h30 au lieu-dit Les Perrichons sur la commune de PONCINS**  
(Date limite d'inscription 06/10/2024)

### CHASSEUR :

Nom / Prénom : .....

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : .....

Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Portable : .....

N° du permis de chasser : ..... E-mail (facultatif) : .....

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

*Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date .....) pour le département du .....*

### CHIEN

Nom : ..... Affixe : .....

Race : ..... Sexe : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° Tatouage ou Puce : ..... N° L.O.F : .....

*Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F*

**CATEGORIE** (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- Junior (- de 20 ans à la date du concours) avec chien leueur, mixte
- Junior avec chien d'arrêt, mixte
- Femme avec chien d'arrêt
- Femme avec chien leueur de gibier
- Homme avec chien d'arrêt
- Homme avec chien leueur de gibier
- Trialisant mixte
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier mixte

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

**La FDC... rembourse l'inscription pour la classe «jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés».**

Sur présentation de la feuille d'engagement.

Montant de l'engagement par chien : 25€

Repas : prévoir pique nique

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

**FDCL – 10 Impasse Saint Exupery – BP30152 – 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON**

**Important: Pour les Catégories des "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail.....** (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé -Signature: